Flossbach von Storch

Flossbach von Storch IV
Fonds Commun de Placement de droit luxembourgeois

Flossbach von Storch Invest S.A.
2, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 171 513

Communication aux investisseurs des compartiments suivants

. . . . . .

Flossbach von Storch IV - Global Flexible
Flossbach von Storch IV - Global Flexible Bond

(« compartiments »)

. . . . . .

Les investisseurs des compartiments susmentionnés sont informés par la présente que les modifications suivantes entreront en vigueur à compter du 1er octobre 2026 :

Politique de durabilité

Pour les compartiments susmentionnés, conformément à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 relatif aux obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (règlement sur la publication d'informations), la société de gestion a décidé, dans le cadre de la politique de durabilité, d'appliquer les exclusions en matière d'investissement dans des émetteurs tirant des revenus du développement, de la maintenance, de la fabrication ou de la distribution d'armes conventionnelles et controversées, y compris les armes nucléaires, telles qu'énoncées dans la section « Politique de durabilité » ainsi que les exclusions figurant dans les annexes spécifiques à chaque compartiment, concernant les investissements dans des émetteurs qui tirent des revenus du développement, de la maintenance, de la fabrication ou de la distribution d'armes conventionnelles et controversées, y compris les armes nucléaires, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Prospectus jusqu'au 30.09.2026	Prospectus à compter du 01.10.2026
Politique de durabilité	Des critères d'exclusion généraux sont appliqués dans le cadre de la politique d'investissement de tous les compartiments. Le respect des exclusions minimales appliquées est basé sur des seuils de chiffre d'affaires. Sont exclus les investis-sements dans des entreprises dont : • plus de 0 % du chiffre d'affaires est généré par le développement, la maintenance, la fabrication ou la distribution d'armes	Des critères d'exclusion généraux sont appliqués dans le cadre de la politique d'investissement de tous les compartiments. Le respect des exclusions minimales appliquées est basé sur des seuils de chiffre d'affaires. Sont exclus les investis-sements dans des entreprises dont : • >0 % du chiffre d'affaires provient du développement, de la maintenance ou de la

	controversées, non conventionnelles ou nucléaires, • le siège social est situé en dehors des pays membres de l'OTAN et qui réalisent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires grâce au développement, à la maintenance, à la fabrication ou à la distribution d'armes conventionnelles ; • […] »	fabrication d'armes controversées (à l'exception des armes nucléaires) ; • tirent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires du développement, de la maintenance ou de la fabrication d'armes conventionnelles, ou plus de 0 % de leur chiffre d'affaires du développement, de la maintenance ou de la fabrication d'armes nucléaires, à condition qu'elles aient leur siège social dans un État non membre de l'OTAN ; • […] »

Les investisseurs qui ne sont pas d'accord avec les modifications susmentionnées peuvent demander le rachat de leurs parts à la valeur nette d'inventaire applicable jusqu'au 30 septembre 2026 (14h00) sans que le fonds ou la société de gestion ne prélève de frais de rachat. Des conditions différentes peuvent s'appliquer si les parts sont négociées par l'intermédiaire de distributeurs ou d'autres intermédiaires.

Le prospectus de vente mis à jour, le règlement de gestion ainsi que les informations clés seront disponibles gratuitement en français auprès de l'agent représentatif local belge CACEIS Bank, Belgium Branch (Avenue du Port 86c b320 – 1000 Bruxelles), Legal Department (legal.be@caceis.com), auprès du centre de paiement et de distribution, du dépositaire ou de la société de gestion (www.fvsinvest.lu). Les rapports annuels et semestriels actuels ainsi que les documents d'informations clés peuvent également être obtenus auprès de ces entités. Les fiches d'information de base doivent être lues avant toute décision d'investissement.

Les valeurs nettes d'inventaire sont publiées sur le site web de fundinfo AG (www.fundinfo.com).

Luxembourg, 28 août 2026

Flossbach von Storch Invest S.A.

. . . . . .

Point d'information en Belgique:
CACEIS Bank, succursale belge
Avenue du Port 86 C
Boîte 320
B-1000 Bruxelles
Belgique